

10.5 Les dépenses par élève et par étudiant

Avec une progression de 1,6 % par an en prix constants depuis 1980, la **dépense par élève ou étudiant** atteint 8 810 euros en 2018 **(1) (2)**. Dans le premier degré, contrairement aux autres niveaux, la hausse se poursuit sans interruption depuis 2010, en lien avec un taux d'encadrement accru et la création du corps de professeurs des écoles.

Dans le premier degré, le coût par élève de préélémentaire est supérieur à celui d'un élève d'élémentaire **(3)**. La présence des Atsem contribue à accroître la dépense pour un élève de maternelle.

Dans le second degré, le coût par collégien est inférieur au coût par lycéen en enseignement général et technologique, lui-même inférieur à celui par lycéen en enseignement professionnel. Cela est principalement dû aux écarts de statut et de rémunération des enseignants. De plus, les lycéens en enseignement professionnel sont moins nombreux par classe que dans l'enseignement général, où les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont aussi moins importantes.

Dans le supérieur, les écarts de coûts entre les formations universitaires et les classes de type CPGE ou STS proviennent en grande partie des différents taux d'encadrement. Par rapport à l'enseignement secondaire, les enseignants en CPGE ou STS sont souvent agrégés, corps conjuguant une rémunération plus élevée et une obligation de service plus faible.

Pour tous les niveaux, plus de 80 % de la dépense par élève ou étudiant est consacrée à l'enseignement **(4)**.

Précisions

Évaluation aux prix de 2018 - Estimation utilisée afin de corriger l'effet de la hausse des prix, permettant ainsi de suivre l'évolution « en volume » des dépenses d'éducation. Le déflateur utilisé est le prix du PIB.

Atsem - Agent territorial spécialisé d'école maternelle, rémunéré par les communes.

Pour en savoir plus

- *Notes d'Information* : 19.38 ; 19.07
 - Les séries chronologiques de données statistiques sur le système éducatif : les coûts et les financements.
 - *Les dossiers de la DEPP*, « Le Compte de l'éducation. Principes, méthodes et résultats pour les années 2006 à 2014 », n° 206, 2016.
-

Sources

MENJ-MESRI-DEPP, Compte de l'éducation.